

ATTESTATION DE PORTE-FORT

« certificat établi sur déclarations et au vu des justificatifs apportés par le porte-fort, celui-ci attestant sur l'honneur que les renseignements sont exacts et complets. »

Je soussigné (e), Nom, Prénoms

Adresse complète du signataire

Certifie sur l'honneur que (nom, prénoms du défunt)

Est décédé (e) le à

Et qu'il ou elle a laissé pour seuls héritiers apparents :

Nom (pour les femmes, nom de jeune fille), Prénoms, âge, adresse et profession de tous les héritiers :

➤ M

➤ M

➤ M

➤ M

➤ M

➤ M

➤ M

➤ M

Le(s) quel(s) seuls ont le droit de toucher et recevoir tous les sommes qui peuvent revenir et appartenir à la succession du défunt susnommé. La succession ne comporte aucun bien immobilier.

En foi de quoi je me porte fort et caution au nom des autres cohéritiers.

Fait à Le

Le Porte-fort,
Signature.